

Entretien de Georges Suffert avec Jean Monnet: extrait sur l'endossement politique du projet de pool charbon-acier par Robert Schuman (10 et 11 mai 1970)

Légende: Les 10 et 11 mai 1970, lors d'un entretien accordé au journaliste Georges Suffert, Jean Monnet, ancien commissaire général au Plan de modernisation et d'équipement, évoque la manière dont ont été averties les autorités politiques françaises du projet de pool charbon-acier.

Source: Rieben, Henri; Camperio-Tixier Claire; Nicod Françoise. A l'écoute de Jean Monnet. Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 2004. 453 p. (Cahiers rouges).

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/entretien_de_georges_suffert_avec_jean_monnet_extrait_sur_l_endossement_politique_du_projet_de_pool_charbon_acier_par_robert_schuman_10_et_11_mai_1970-fr-867ce1ac-73f0-4930-b4b2-06d13676a512.html

Date de dernière mise à jour: 20/10/2012

Entretien de Georges Suffert avec Jean Monnet: extrait sur l'endossement politique du projet de pool charbon-acier par Robert Schuman (10 et 11 mai 1970)

[...]

Q: Alors, vous revenez à Paris.

JM: Je reviens à Paris et Monsieur Schuman me téléphone. N'oubliez pas qu'il y avait la conférence entre les Alliés le 10 mai, qui devait statuer sur la forme de contrôle qui serait appliquée à l'Allemagne.

Q: Monsieur Schuman est Ministre des Affaires étrangères à l'époque.

JM: Monsieur Schuman est Ministre des Affaires étrangères. J'étais très bien avec lui. Nous nous connaissions du temps où il était Ministre des Finances et j'avais beaucoup d'amitié pour lui. Je crois que lui avait confiance en moi. Monsieur Schuman me téléphone, pour me demander si j'avais des idées sur le règlement possible avec l'Allemagne. Je lui dis que oui, j'en avais, mais que ces idées, je les avais mises sur papier et envoyées à Monsieur Bidault, parce que le Commissariat au Plan était rattaché à la présidence du Conseil. En effet, j'avais préparé et envoyé à Monsieur Bidault ce document, qui était à la base du Plan Schuman, et je lui ai demandé rendez-vous. Je ne l'ai jamais eu.

Q: Je m'excuse. C'est un document de deux cent pages?

JM: Non non, d'une vingtaine de pages, de quinze pages.

Q: Quinze pages. C'était donc un document court.

JM: Oui.

Q: Peu technique.

JM: Oui. Bidault m'a donné rendez-vous, d'après *Le Monde*. Mais probablement que son Cabinet a oublié de me convoquer, en tout cas je n'en sais rien. Le fait est que je n'ai jamais vu Bidault.

Q: Vous dites d'après *Le Monde*. *Le Monde* a annoncé que vous aviez été reçu?

JM: Vous savez bien qu'il y a une rubrique dans laquelle on dit: «Le président du Conseil a reçu untel, untel», et on disait qu'il m'avait reçu. C'était inexact.

Q: Donc il n'a pas répondu à votre note.

JM: Il n'a pas répondu. Dans l'intervalle, Monsieur Clappier est venu me voir.

Monsieur Clappier qui était Directeur de Cabinet de Monsieur Schuman. Il venait me voir sur cette même question: «Avez-vous des idées?» et j'ai dit: «Oui, j'ai des idées, je viens de les envoyer à Monsieur Bidault il y a un quart d'heure.»

Q: Comment ça s'est passé, concrètement, le lancement du Plan Schuman? On m'a dit que vous étiez parti, que vous aviez préparé tout cela moitié ici, dans cette maison, moitié à la montagne. Est-ce que c'est vrai?

JM: Oui, c'est vrai. Je revenais d'une excursion en Savoie, et au cours de cette excursion et en revenant ici, je me demandais ce que je devais suggérer au Président du Conseil auquel le Plan était rattaché, selon la question qui venait en discussion bientôt à Londres entre les Alliés de l'organisation de la paix avec l'Allemagne. Alors, j'ai rédigé, j'ai mis mes réflexions, mes idées, dans un mémorandum, et je l'ai envoyé à Monsieur Bidault. Je lui ai demandé un rendez-vous. Je n'ai pas eu de rendez-vous. Dans l'intervalle, Monsieur Schuman m'a téléphoné et j'ai vu Monsieur Clappier.

Q: Qui était son Directeur de Cabinet.

JM: C'était son Directeur de Cabinet. Je l'ai vu au moment même, quelques minutes après que j'avais envoyé le document à Monsieur Bidault. Trois jours après, Monsieur Schuman m'a téléphoné qu'il était d'accord.

Q: Mais sans avoir parlé avec vous?

JM: Il a parlé avec moi après.

Q: Mais quand il vous a téléphoné, il était d'accord, il avait simplement lu le texte.

JM: Oui.

Q: ... Et vu Monsieur Clappier à qui vous aviez expliqué votre projet.

JM: Oui.

Q: Et cet homme qui était lorrain a pensé immédiatement qu'il était possible d'obtenir du Gouvernement allemand la création d'une autorité qui allait contrôler le charbon et l'acier des deux pays?

JM: Je ne sais pas ce qu'il a pensé, mais il a accepté cette proposition.

Q: Et pourquoi, à votre avis?

JM: Parce qu'il y a vu, ainsi que je vous l'ai expliqué tout à l'heure, tous les aspects politiques. Il n'a pas vu le charbon et l'acier. Il a compris que le charbon et l'acier, c'était un moyen qu'on utilisait. Mais il a vu que c'était le moyen d'établir entre la France et l'Allemagne des relations qui n'avaient pas existé toujours, et d'effacer cette querelle sinistre qui avait ensanglanté la France et l'Europe. C'est ça qui a influencé Monsieur Schuman.

[...]